

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 45

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ

OBJET

Validation des conclusions de l'étude "Evaluation de la politique départementale de l'eau".

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
DEGPR - Service Stratégies Environnementales des Territoires
1 64 69**

PRESENTATION

Par délibération n°72 en date du 19 décembre 2014, le Département a confié à sa Société Publique Locale TERRA 13 la mission consistant à réaliser l'évaluation de la politique départementale de l'eau.

Cette étude a eu pour objectif de rassembler les données afin d'élaborer les arguments pour confirmer ou infirmer le rôle de leader que pourrait avoir le Conseil Départemental vis-à-vis des principaux acteurs publics sur notre territoire (Etat, Agence de l'Eau, Collectivités) dans le domaine de l'eau.

Ce travail d'une durée de 12 mois hors périodes de validation, s'est décomposé comme suit :

1. Bilan et évaluation de l'implication financière et technique du Département des Bouches-du-Rhône sur une période de 6 ans.
 - a. Recensement des départements les plus impliqués dans ce type de politique et analyse de leur stratégie.
 - b. Evaluation de l'implication des principaux acteurs publics du département (Agence de l'Eau, Région, Etat).
 - c. Analyse des principales évolutions qualitatives et quantitatives de la gestion de l'eau et de la qualité des milieux aquatiques à l'échelle du territoire.
 - d. Evaluation de l'implication financière et technique du Département des Bouches-du-Rhône de 2009 à 2014 - création d'une base de données.
2. Ateliers participatifs pour un partage du diagnostic et des enjeux vers une stratégie.
3. Réflexion sur la faisabilité de leur mise en œuvre à court et moyen termes.

Il s'est appuyé sur une collaboration interne (12 Directions ont participé) depuis le recueil de données jusqu'au partage du diagnostic ou la production d'idées lors d'ateliers de travail.

OBJET DU RAPPORT

Ce rapport a pour objet d'acter les conclusions de l'évaluation de la politique départementale de l'eau, établie sur les données d'un laps de temps de 6 ans.

Sur cette période, plus de 1750 opérations ont été recensées, représentant 150 M€ d'engagements financiers (hors expertise et moyens humains), soit une moyenne annuelle de 25 M€ ou 22,8 M€ si l'on excepte les dépenses propres à la collectivité (factures d'eau, bassin de rétention des eaux pluviales de chaussées, ...).

En terme de volume d'opérations, l'ex- Direction de l'Environnement et la Direction de la Vie Locale sont les plus concernées avec 40% de traitement de dossier chacune.

En terme de volume financier, la Direction de la Vie Locale gère 70% des engagements (soit 106,4 M€).

Notons que plus de 80% des engagements relèvent de la section d'investissement (aides aux communes et hydraulique agricole en particulier).

En outre, 67% des montants engagés par l'aide aux communes émargent à des dispositifs dits « généraux », par opposition aux dispositifs spécifiques (Aide à la préservation et la valorisation des milieux aquatiques par exemple).

L'analyse thématique montre que plus de 70% des moyens sont alloués par ordre d'importance décroissant à la prévention des risques inondation, à l'assainissement et à la gestion de l'eau potable, qui recouvrent en général des travaux particulièrement coûteux.

Soulignons à titre d'illustration que les opérations du SYMADREM ont été soutenues à hauteur de 20 M€ sur la période étudiée, 11,7 M€ ont été dédiés à l'hydraulique agricole et 8,8 M€ ont été attribués à des gestionnaires de milieux aquatiques pour la persévérance de la ressource et des milieux.

L'analyse temporelle montre une constante augmentation chaque année des sommes allouées à la thématique de l'eau (+ 36,5% sur les 6 ans).

L'analyse territoriale fait ressortir le secteur Camargue, qui a concentré sur cette période à lui seul 23,3% des moyens financiers, notamment via le soutien au SYMADREM.

A l'inverse, le secteur littoral Est entre Fos-sur-Mer et La Ciotat a bénéficié de 7,3% des moyens sur cette période.

Le positionnement du Département dans le paysage de l'eau des Bouches-du-Rhône a pu être comparé avec celui de l'Agence de l'Eau d'une part et celui de la Région d'autre part, qui ont bien voulu communiquer leurs grandes masses financières.

Il en résulte qu'en moyenne annuelle, le Département (22,8 M€/an) se situe à la même hauteur que l'Agence de l'Eau (23,3 M€/an) ou que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (22 M€/an). L'Etat intervient essentiellement sur la thématique prévention des inondations, à partir du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (5 M€/an).

Toutefois, dans le détail, il apparaît que les interventions sont plutôt complémentaires.

Ainsi, le Département est le premier financeur sur la thématique eau potable (et quasiment le seul), ainsi que pour la prévention du risque inondation et second quasiment ex-aequo avec l'Agence pour la thématique assainissement.

En tout, ce sont 71 M€an de subventions en moyenne sur la période étudiée qui sont injectés dans le domaine de l'eau dans le territoire des Bouches-du-Rhône pour un volume de travaux correspondants estimé à 300 M€an.

Ce positionnement n'avait jamais été évalué dans une étude aussi exhaustive. Les précédentes estimations avaient été sous-estimées.

Ces conclusions amènent au constat que la politique départementale de l'eau pourrait faire l'objet d'une meilleure valorisation.

Par ailleurs, le travail collégial a fait émerger des pistes de réflexion telles que :

- la transversalité entre les Directions et les Services sur cette thématique existe, mais pourrait être renforcée,
- une capitalisation des informations, études, connaissances financées par le Département pourrait être organisée,
- l'exemplarité de la collectivité en termes d'économies d'eau, de préservation de la ressource, ... offre une marge d'exploration,
- enfin, au regard de son investissement une véritable stratégie lisible et affichée pourrait être écrite et le Département pourrait se positionner parmi ses partenaires et piloter des Commissions de travail thématiques à l'échelle départementale.

INCIDENCE FINANCIERE

Ce rapport est sans incidence financière.

PROPOSITION

Au vu des éléments présentés dans le présent rapport, il vous est demandé de bien vouloir prendre acte des éléments de l'étude d'évaluation de la politique départementale de l'eau sur la période d'étude (2009-2014) et notamment des conclusions suivantes :

- Le Conseil Départemental est un acteur majeur de l'eau dans les Bouches-du-Rhône.
- Les 3 institutions Département, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur interviennent à hauteur équivalente dans le domaine de l'eau sur la base des moyennes annuelles, avec toutefois des priorités d'intervention qui leur sont propres.
- Le Département est le premier financeur sur la thématique eau potable et la thématique inondation.

- La synthèse ci-jointe résume les conclusions de cette étude.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée aux Ressources Naturelles et aux Risques Environnementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL